

Ils sont toujours là

Cette année, pour l'association des victimes du crash du mont Sainte-Odile, c'est cassation. Dix-sept ans que ça dure.

« Au début, les plus pessimistes pensaient qu'on en finirait dans les cinq ou six ans », se souvient Pierre Lotta, l'un des rescapés du crash. Dix-sept ans plus tard, il est toujours là, prêt à traverser le pays pour assister à l'assemblée générale de l'association, tenue hier à Strasbourg. Et l'année qui s'ouvre verra encore une étape judiciaire dans le long parcours du dossier du mont Sainte-Odile.

« Une responsabilité un peu hâtivement dérogée »

2006 a vu un premier procès, 2007 un procès en appel, 2008 l'arrêt de la cour, « une nouvelle catastrophe » selon le président Rendon... Et 2009 ne s'achèvera pas sans une décision de la cour de cassation : « Le dossier devrait être examiné peut-être en juin, probablement dans le dernier trimestre », prévoit Me Gaschignard.

Exsangue, Echo a fait appel à la générosité de ses membres pour trouver 30 000 € nécessaires à la poursuite du combat judiciaire : « On paie le prix fort parce qu'on est convaincu », résume le président. L'avocat parisien, Me Gaschignard, est chargé de défendre le dossier en cassation : « Notre démarche n'est pas insensée », assure-t-il.

Me Gaschignard a trouvé des « erreurs de droit significatives », des fautes « caractérisées » là où la cour décèle des fautes « non caractérisées ». Il vise le contrôleur aérien mais aussi les fonctionnaires de l'Aviation civile et le non-équipement de l'appareil d'un avertisseur de proximité de sol : « On nous explique que de toute façon, cet équipement n'était pas toujours fiable. C'est comme si on vous vendait une voiture sans freins en vous disant que de toute façon des gens grillent les feux rouges ». Airbus est uniquement visé sous l'angle civil : « Sa responsabilité a été dérogée un peu hâtivement, explique l'avocat d'Echo, que la descente soit volontaire ou pas, la responsabilité du constructeur est engagée ».

Même si Bernard Ziegler « échappe » au recours, l'ancien directeur technique d'Airbus fait toujours parler de lui dans l'association des victimes : « Dans son dernier livre, il me qualifie de "gourou" », précise Alvaro Rendon.

Le pourvoi en cassation s'alimente aussi de la contestation d'Echo au sujet du recours à un expert lors du procès pour traduire les déclarations d'un témoin. « On n'est pas là pour pleurer, tempête Alvaro Rendon, pas là pour faire notre deuil comme on nous l'a reproché ». Le président Rendon a prévu de prendre contact avec le Garde des Sceaux pour demander que les associations de victimes soient consultées au sujet de la réforme de l'instruction.

Ph. M.

Le regard de Jim

Il a enregistré 14 heures de témoignages. Pour son film La Vérité du Ciel, Jim McSherry a conservé 26 minutes poignantes et sans artifice. On y voit épouses, mari, fille, fils de victimes du crash du mont Sainte-Odile dire la souffrance de l'absence, témoigner de l'insondable douleur de la perte.

Jim s'est lancé dans cette aventure après la perte de son frère, tué dans un accident d'avion aux Etats-

Unis en 1994. Il ne s'intéresse pas à la vérité judiciaire mais à celle du coeur et oriente sa caméra vers les visages et les yeux des familles.

Le réalisateur de Boston veut tourner le même film au Moyen-Orient puis en Afrique, pour « montrer que le pouvoir de l'amour, la douleur de la perte sont les mêmes partout ». Il a projeté son film hier lors de l'assemblée générale d'Echo et cherche des partenaires.

© Dernières Nouvelles D'alsace, Dimanche 18 Janvier 2009. - Tous droits de reproduction réservés
